



# PROTOCOLE D'ACCUEIL AU COLLEGE ET MODALITES DE COMMUNICATION

Le collège est un établissement du service public mais il ne peut être accessible à ses usagers à n'importe quel moment dans n'importe quelle condition. Il ne peut s'agir non plus d'une communication en continue avec les parents. Les clés d'une coéducation réussie sont :

- Un dialogue commun
- Un dialogue permanent
- Une attention à la scolarité des enfants partagée

Ce protocole et les modalités de communication ont donc pour but de permettre un bon accueil des parents, d'assurer la sécurité de tous au collège (personnels et élèves) et de contribuer à un bon climat scolaire.

Merci de respecter le cadre donné et d'observer la nécessaire courtoisie dans les communications avec les personnels.

Madame F.BOUZIDI Principal

# PROTOCOLE D'ACCUEIL AU COLLEGE

Rappel : Les grilles sont fermées durant chaque heure de cours

## Les rendez-vous

- 1- Les parents sont reçus **uniquement** sur rendez-vous
- **2-** Les rendez-vous se prennent à partir du **carnet de correspondance**. Le motif doit être mentionné. Le professeur répond par écrit (si contact téléphonique transcrire obligatoirement sur le carnet l'heure et la date)
- 3- Les professeurs reportent sur un agenda situé à la loge le jour et l'heure du rendez-vous
- 4- Les professeurs, sauf exception, reçoivent à partir de 8h15 selon leur disponibilité
- 5- Les entrevues, sauf exception, ne peuvent aller au-delà de 18h00
- 6- Dans le contexte de crise : les rendez-vous se font en distanciel et seuls les parents autorisés par la direction sont autorisés à se rendre dans le collège.

## Entrées des parents dans le collège

Quelles que soient les raisons (rendez-vous, enfant malade, récupération d'un portable...)

- 1- Les parents sonnent à la grille et donnent à la personne de loge le motif de leur visite. Les assistants d'éducation lors des entrées et sorties des élèves ne doivent pas être sollicités.
- 2- Les parents entrent par le portillon réservé aux visiteurs : il est interdit de passer par le portail des élèves.
- 3- Les parents passent à la loge d'accueil où l'agent présent vérifie :
- l'identité du visiteur : la pièce d'identité doit être laissée à la loge
- le motif de la visite
- l'heure du rendez-vous
- la disponibilité du professeur ou d'un autre personnel (direction, CPE, infirmière, secrétariat...) dans les locaux (la loge prévient par téléphone la personne concernée)
  - 4- Les parents signent le registre d'entrées et se rendent dans l'espace qui leur sera indiqué.
  - 5- ATTENTION! Il est interdit aux visiteurs d'aller dans la cour ou dans les couloirs du collège.
  - 6- A l'issue du rendez-vous : passer à la loge afin de récupérer sa pièce d'identité.





# COMMUNIQUER AVEC LE COLLEGE

Selon le problème rencontré je choisis le bon interlocuteur et le moyen de communication le plus adapté

## **COMMENT CONTACTER LE COLLEGE ?**

- Par téléphone : 01 30 74 66 77. Le personnel d'accueil orientera votre appel vers le service ou la personne à même de vous renseigner. Il faut décliner votre identité, celle de votre enfant et le service ou la personne avec qui vous souhaitez être mis en relation.
- Par courriel: ce.0781683f@ac-versailles.fr
- Par courrier : Collège André Derain 1 chemin de la Remise 78240 CHAMBOURCY
- Par le carnet de correspondance : le professeur principal et les professeurs, la vie scolaire (absences...)

### **QUI CONTACTER?**

- ♣ <u>Par le carnet de correspondance</u> : le professeur principal et les professeurs. Si non présentation du carnet, adresser un mail au collège ou à la vie scolaire : préciser le nom, prénom de votre enfant, le nom du professeur, l'objet de votre demande.
- Le secrétariat de direction (Mme Jeaugeon):
- Pour toute information **administrative** (inscription, changement dans la situation familiale, adresse, bourses, codes téléservices, orientation...) concernant votre enfant.
- Son rôle est de vous orienter vers l'interlocuteur à même de vous répondre.
- Toute situation nécessitant une information au chef d'établissement ou son adjoint ce.0781683f@ac-versailles.fr
- Le secrétariat élèves (Mme Sauvage) : codes OZE/pronote, bulletins scolaires, choix options... secretariateleves.0781683F@ac-versailles.fr
- Le service de Vie Scolaire: pour toute information concernant les absences et retards de votre enfant, les questions liées à la vie scolaire: ce.viescolaire1.0781683f@ac-versailles.fr
- La CPE (Mme Allo): pour toute information concernant le suivi éducatif et ou pédagogique de votre enfant: albane.allo@ac-versailles.fr
- Le service infirmier (Madame Godard): question relative à la santé, au suivi des élèves à besoins particuliers (PAI, PPS,...), situation particulière...

stephany.godard@ac-versailles.fr

**L'adjointe gestionnaire** (Mme Perillaud): pour les questions d'ordre financier (bourses, fonds sociaux, gestion matérielle de l'établissement, etc.).

int.0781683F@ac-versailles.fr

La psychologue Education Nationale en charge de l'orientation : Présente mercredi et vendredi matin au collège (RDV à prendre à la vie scolaire) <u>marie.diodonnat@ac-versailles.fr</u>

Le responsable C'MIDY (M. Ravenel): pour toute question concernant la restauration scolaire.

laurent.ravenel@cmidy.fr

## OÙ TROUVER DES INFORMATIONS CONCERNANT LE COLLEGE ?

- Sur son site internet: http://www.clg-derain-chambourcy.ac-versailles.fr/
- Via OZE puis PRONOTE : en se connectant avec les identifiants individuels transmis en début d'année scolaire.
- Fédération de parents d'élèves : aipec.chambourcy@gmail.com